



L'ÉCHO DE LA PINIÈRE

LE JOURNAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

AVRIL 2023 - VOLUME 24 - NUMÉRO 4



VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOS TEXTES AVANT LE 5 JUIN 2023 POUR LA PARUTION DU 15 JUIN 2023.
ECHO.PINIÈRE@GMAIL.COM DÉPÔT LÉGAL: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COLLECTE DE CANETTES AU PROFIT DE L'OPP

**LE SAMEDI 27 MAI, 9H À MIDI
AU GARAGE MUNICIPAL
OU CHEZ VOUS
(SORTIR VOS SACS À L'AVANCE)**

**POSSIBILITÉ D'APPORTER VOS
SACS LA VEILLE À PARTIR DE 18H**

**LES BOUTEILLES EN VITRES NE SERONT PAS
COLLECTÉES CETTE ANNÉE**



2023 OUVERTURE DES ÉCOCENTRES



OBLIGATOIRE
Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.

La Pocatière : 11 avril | Mardi au samedi | 8 h à 16 h
Saint-Pascal : 12 avril | Mercredi au samedi | 8 h à 16 h
Saint-Alexandre : 13 avril | Jeudi | 8 h à 16 h 30*
1er et 3e samedis du mois | 8 h à 12 h
Rivière-du-loup : 3 avril | Lundi au samedi | 8 h à 16 h
Saint-Hubert : 1 mai | Lundi, vendredi et samedi | 8 h à 16 h

* À partir du 2 nov. : de 8 h à 16 h

co-eco.org
1 888 856-5552



DATES DE TOMBÉE ET DE SORTIE DU JOURNAL POUR 2023

DATES DE TOMBÉE	DATES DE SORTIE
5 juin 2023	15 juin 2023

L'ÉQUIPE DU JOURNAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE- KAMOURASKA

L'ÉQUIPE DU JOURNAL EST COMPOSÉE DE KATHLEEN SHEA À LA RÉVISION DES TEXTES, JULIE CHÉNARD À LA LECTURE ET CORRECTION DES TEXTES, NICOLA DEMERS À LA TRÉSORERIE ET FLORENT DUFORT À LA MISE EN PAGES. SI VOUS DÉSIREZ COMMUNIQUER AVEC NOUS, DONNER VOTRE IMPRESSION, VOTRE OPINION SUR CERTAINS SUJETS, NOUS SUGGÉRER UNE IDÉE OU SIMPLEMENT NOUS SOUHAITER UNE BELLE JOURNÉE, ÉCRIVEZ-NOUS À ECHO.PINIÈRE@GMAIL.COM



Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Herman Picard
Propriétaire

Garage Picard (2017) inc.

Merci de votre confiance!

(418)-492-2099
216 rue principale
Sainte-Hélène de Kamouraska




Érablière
Ferme Berlégo

4174 Rang 4 Est - Sainte-Hélène-de-Kamouraska - 418.492.5060

MOT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOISIRS



Le temps des sucres

On dit qu'il y a un temps pour tout. Eh bien, si vous voulez mon avis (et celui des enfants qui ont participé à la chasse aux cocos de Pâques), celui des sucres est loin d'être le plus désagréable! J'en veux pour preuve la marche printanière organisée par le comité de développement, qui s'est soldée par une dégustation immodérée de tire! Merci à Annie, Hugo et leur famille de nous avoir si bien accueillis dans leur belle érablière. Vous pourrez venir rencontrer les membres du comité de développement durant l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 15 mai, 19 h 30, à la salle municipale. D'ailleurs, le comité est toujours à la recherche de personnes intéressées à joindre ses rangs!

Une collecte de canettes aura lieu le samedi 27 mai, de 9 h à midi, au garage municipal. Elle sera cette année destinée à financer les activités de l'OPP. Comme d'habitude, vous pouvez déposer vos sacs devant chez vous ou venir les apporter au garage à partir du 5 mai, 18 h. Nous vous rappelons que les bouteilles en verre ne seront pas ramassées.

Ce printemps encore, nous distribuerons des arbres au courant du mois de mai, en collaboration avec l'Association forestière bas-laurentienne. Présentement, nous ne connaissons pas la date de disponibilité de l'inventaire, alors restez à l'affût!

Et puisque le temps passe vite, j'en profite d'ores et déjà pour vous faire savoir qu'il sera possible de venir taquiner le poisson le samedi 3 juin à l'occasion de la Fête de la pêche (et du brûlot)! L'activité aura lieu au Pont-de-Broche et l'horaire exact sera publié prochainement!

Côté camp de jour, nous avons encore une fois la chance d'être accompagnés dans notre offre de service par des jeunes de la municipalité soucieux de leur milieu. C'est en compagnie de Rosy (Aqua), Léa (Citron), Rosalie (Pistache) et Noa (Western) que les enfants passeront leur été! La pénurie de main-d'œuvre est un enjeu qui se pose d'année en année et nous tenons à les remercier sincèrement pour leur engagement dans leur communauté! Les inscriptions débuteront au mois de mai.

Enfin, j'invite celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait à réserver leur 23 juin afin de profiter de la programmation proposée par le Comité du 175^e (on attend toujours vos suggestions de noms!). Au risque de manquer d'originalité... Restez à l'affût!

Je vous souhaite là-dessus un bon début de printemps et une agréable lecture!

Damien
Agent de développement



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

531, rue de l'Église Sud

418.492.6830

dg@sainte-helene.net



MOT DE LA MAIRESSE – NATHALIE PICARD



Chères hélénoises, chers hélénois,

J'ai le plaisir de vous annoncer, si vous n'étiez pas au courant, que la demande d'exclusion de la zone agricole pour le secteur à l'est de la Côte-St-Pierre faite par la Municipalité a été approuvée par la CP-TAQ. Le conseil est très fier de la réussite de cette étape, cela libère approximativement 3,3 hectares de la zone agricole et permettra à la Municipalité d'en faire un développement résidentiel d'environ 28 terrains selon l'évaluation préliminaire et ainsi de répondre au besoin d'agrandir le périmètre urbain.

Le conseil tient à remercier Monsieur Yannick St-Pierre et sa conjointe Madame Kathy Bélanger pour leur appui au projet de la Municipalité durant tout le processus avec la CPTAQ, cela a grandement aidé à la réussite de la demande. La Municipalité en est donc à l'étape d'acheter le terrain pour ainsi devenir promoteur du projet. À suivre!

Par ailleurs, la Municipalité a décidé d'acquérir le bâtiment de la Caisse Desjardins étant donné sa fermeture en mars dernier. Une promesse de vente a été signée pour un montant de 115 000 \$. Nous sommes persuadés que ce bâtiment permettra la réalisation de projets structurants pour le dynamisme de notre communauté. D'ailleurs, un projet qui tient particulièrement à cœur à notre conseillère Annie Levasseur sera annoncé par elle-même dans une prochaine édition du journal. Je voulais la féliciter pour sa motivation et sa première année en tant que conseillère.

Une autre nouvelle pour le cœur du village: la Fabrique a offert à la Municipalité de devenir propriétaire des terrains de la caserne et celui adjacent du parc pour un montant de 5 000 \$. Le conseil a accepté cette offre afin de préserver et améliorer cet espace pour la population.

Vous avez été nombreux à nous faire part du problème de bosses au sud du 4^e rang Est (distance d'environ 250 mètres) sur la route de l'Église Sud. Sachez que nous sommes aussi déçus de la situation considérant l'envergure du projet.

Les ingénieurs nous ont aussi prévenus début mars et ont présenté un avis technique sur la situation le 6 avril dernier afin de mieux comprendre les causes de ce problème. Tout d'abord, les déformations ne sont pas dues à une non-conformité sur le plan des travaux de l'entrepreneur ni des tests de sols et de compaction. La zone de déformation n'a pas été ciblée au préalable dans les plans pour une intervention étant donné qu'elle n'était pas un problème lors de l'évaluation de la route. Considérant les coûts du projet, une excavation sur toute la distance des travaux n'aurait pas été réaliste d'où la pertinence de cibler les interventions.

La cause probable de cette déformation est une infiltration d'eau causée par les travaux (une veine d'eau aurait pu être libérée). Les mouvements sont donc directement liés au gel et voilà pourquoi nous pouvons déjà remarquer une atténuation des déformations. Selon les ingénieurs, la première année est la plus prononcée et le phénomène s'atténuera avec les cycles de gel et dégel. Il est normal que des fissures apparaissent, il faudra attendre 2 à 3 années pour procéder au scellement. Malgré cette situation, la Municipalité reste fière du travail accompli pour l'ensemble des travaux et ainsi offrir aux citoyens une route plus sécuritaire.

Finalement, la population est invitée à une séance publique sur la situation le 12 juin 2023 à 19 h 30 à la salle municipale. Les ingénieurs seront présents afin de répondre à vos questions.

Je reste disponible en tout temps et vous souhaite un bon printemps!

Votre mairesse,
Nathalie Picard

AFFAIRES MUNICIPALES



EXTRAIT DE LA SÉANCE DE FÉVRIER 2023

Lors de la séance du 14 février 2023, le conseil a autorisé le renouvellement des assurances à la MMQ, l'inscription du directeur général au congrès de l'ADMQ et les travaux en cours d'eau pour l'année 2023. Pour une 2^e année, la journée nationale de promotion de la santé mentale a été proclamée et le rapport annuel d'activités 2022 du schéma de couverture de risques a été transmis à la MRC.

Par ailleurs, les élu.es ont adopté les prévisions budgétaires 2022 et 2023 de l'OH du Kamouraska-Est, ont approuvé le programme municipal pour l'achat de couches lavables et ont appuyé les Journées de la persévérance scolaire. Deux demandes d'aide financière à la MRC ont été autorisées : la construction d'un croque-livre au parc de la Fabrique et le mandat de mise à jour du plan de développement.

En outre, l'entente avec la Croix-Rouge a été amendée, un contrat a été octroyé pour l'étude de faisabilité en lien avec le projet de caserne, un comité de suivi a été mandaté pour la mise à jour de la Politique familiale et des aînés, une demande d'autorisation a été faite pour un dossier citoyen à la CPTAQ et un avis de motion ainsi que le projet de règlement 2023-01 ont été déposés.

Finalement, des dons ont été remis à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, l'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est, Gymkhana et Action Chômage Kamouraska.

EXTRAIT DE LA SÉANCE DE MARS 2023

Lors de la séance du 14 mars 2023, le rapport de l'exercice financier 2022 a été présenté et adopté, la liste des personnes endettées envers la Municipalité a été approuvée ainsi qu'un changement au calendrier des séances ordinaires pour le mois de juin. Le règlement 2023-01 a été adopté et le conseil a déposé le projet de règlement 2023-02.

Par ailleurs, certains élus ont déposé des déclarations d'intérêts pécuniaires, l'exploitation de la sablière par C.G. Thériault a été approuvée, la vente du réfrigérateur non fonctionnel a été autorisée, un contrat pour l'étalonnage du débitmètre a été octroyé et le conseil a approuvé l'embauche d'animatrices et d'un animateur au camp de jour ainsi que la cotisation annuelle au CRBSP.

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site de la Municipalité: www.sainte-helene.net

Garage Alain Ouellet

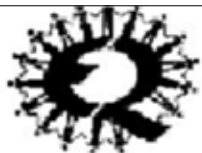
MÉCANIQUE – DÉBOSELAGE – PEINTURE
Remorquage jour et nuit

293, rue Principale, Sainte-Hélène
Tél./Fax : 418.492.3811



Transport Scolaire 3 M Inc.

259, Rue Principale
Sainte-Hélène
418 492-7140



Club des 50 ans et plus
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Émilie Roussel

Soins infirmiers en podologie

Services à domicile
418.324.4141



**Le Comité De Développement
De Sainte-Hélène**

Charles-Félix Thiboutot, Président



CERCLE DE FERMÈRES SAINTE-HÉLÈNE

Vous êtes intéressées ? Contactez :

Liette Gingras Présidente 418 492-9582
Jacinthe Levesque Secr-trésorière 418 492-5940

AFFAIRES MUNICIPALES



2

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 11 avril 2023, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que présenté au conseil le 14 mars dernier, par madame Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L de Saint-Pascal.

REVENUS

Taxes	960 524 \$
Compensations tenant lieu de taxes	12 020 \$
Transferts	2 905 876 \$
Services rendus	26 055 \$
Impositions de droits	23 077 \$
Amendes et pénalités	485 \$
Autres revenus d'intérêts	16 944 \$
Autres revenus	53 186 \$
TOTAL	3 998 167 \$

CHARGES

Administration générale	264 065 \$
Sécurité publique	164 382 \$
Transport	461 568 \$
Hygiène du milieu	302 330 \$
Santé et bien-être	28 354 \$
Urbanisme, développement et culture	242 758 \$
Frais de financement	55 816 \$
TOTAL	1 519 273 \$

Excédent de l'exercice (surplus)	2 478 894 \$
Moins : revenus d'investissement (subventions)	2 667 690 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fiscales	(188 796) \$

Excédent (surplus) accumulé **900 055 \$**
(Inclut les Fonds réservés et les excédents affectés et non affectés)

Dettes à long terme **636 427 \$**

Par ailleurs, le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, la santé financière de la municipalité se porte très bien et le conseil municipal continue de travailler afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

En espérant que ces informations vous éclairent sur la situation financière de notre municipalité, je vous remercie de votre confiance.

Nathalie Picard
Mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

LE GROUPE ALLOCHTONE

Musique improvisée avec le groupe Allochtone

Peut-être les avez-vous appréciés aux fêtes du 175^e de Sainte-Hélène-de-Kamouraska ou à la soirée de vernissage de l'exposition collective L'An In II au Centre d'art de Kamouraska. Le groupe de musique actuelle *Allochtone*, dirigé par Rémi Leclerc, présentera son nouvel album *Plait-il?* lors d'une formidable soirée de musique improvisée à la salle municipale de Saint-Germain-de-Kamouraska le samedi 6 mai à 20h.

Nouvellement établi à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Rémi Leclerc, musicien, compositeur, percussionniste, réunit une belle équipe d'improvisateurs pour une session d'enregistrement au studio du Camp musical Saint-Alexandre en avril 2022. Le pianiste André Pelletier (Saint-Pascal), l'accordéoniste Robin Servant et le guitariste Olivier D'Amours (Rimouski), le bassiste Alexandre Dubuc (Montréal) et la saxophoniste Cathy Heyden (Paris) répondent à l'appel.

Le groupe *Allochtone* propose une musique expérimentale improvisée fascinante, dont les sonorités semblent venir d'ailleurs. En écoutant leur musique, on est transportés vers des univers sonores inexplorés. Les membres du groupe ont développé une capacité rare à utiliser leurs instruments de manière inventive, créant ainsi des sonorités nouvelles et surprenantes.

Leurs improvisations sont riches en émotions, en textures sonores et en surprises, nous rappelant que la musique est avant tout une forme d'expression artistique qui transcende les frontières et les cultures. En effet, le nom *Allochtone* reflète l'idée que l'autre, c'est-à-dire chaque individu qui est différent de nous, peut être une source d'enrichissement et de créativité.

Cette approche collaborative se reflète également dans leur manière de composer et d'interpréter leur musique en concert. Les membres du groupe sont à l'écoute les uns des autres, réagissant aux idées et aux impulsions de chacun, créant ainsi des moments de pure spontanéité et de magie musicale.

Également au programme de cette soirée, le groupe Dionée, de Rimouski, formé de Éric Normand, Clarisse Bériault et Robin Servant.

Théâtre des Prés de Saint-Germain-de-Kamouraska

506, rue Jean-Baptiste-Moreau, Saint-Germain-de-Kamouraska (Québec) G0L 3G0

Contribution volontaire suggérée: 15 \$



SAMEDI
6 MAI 2023
À 20 H

au Théâtre des Prés
de Saint-Germain-de-
Kamouraska





CAPITAINE TÀRIS VOUS INTERROGE!

ENTREVUE AVEC DANIEL LAJOIE


Intarissable passionné, il cultive, élève et questionne peut-être tout autant! D'ailleurs, si quelqu'un pense que l'agriculture est une affaire de bras, il aura tôt fait de le détromper avec vigueur et éloquence puisque lui-même l'aborde à la façon d'un scientifique. Je vous parle de Daniel Lajoie, copropriétaire, avec son épouse Isabelle Hudon, de la Ferme Élevage du petit veau. La composition des sols, l'interaction entre les cultures et les élevages, la réalité économique... Au sens propre comme au sens figuré, j'étais dans l'champ!



Quel est ton parcours?

J'ai été élevé à Sainte-Hélène, dans le rang 4, sur une ferme laitière ancestrale de 7 générations (si je me souviens bien). Comme j'étais doué à l'école et que je portais un peu moins d'intérêt pour la ferme, je suis allé aux études à l'extérieur. J'ai fait mon cégep à La Pocatière et après une tentative en médecine, j'ai choisi le bac en agronomie à l'Université Laval. Dans le temps, tu payais à la session et tu pouvais faire autant de crédits que tu voulais! J'ai alors fait un bac en production animale option végétale, comme les cultures m'ont toujours intéressé puisqu'il faut les nourrir, les animaux. On était aussi dans les balbutiements de l'agronomie avec l'option environnementale. À la fin de mes études, j'ai été engagé par une compagnie dans la région de Brossard et j'ai aussi un peu travaillé dans le sud-ouest de Montréal. Après une restructuration, ils m'ont offert d'aller à Mont-Joli et de couvrir le territoire du Bas-Saint-Laurent en tant que représentant et j'ai développé un intérêt pour les produits végétaux et pour la performance économique. Ensuite, je suis revenu pour enseigner à l'ITA et on a acquis la ferme avec ma conjointe en 1998. Il a fallu se demander comment dégager du revenu avec le fond de terre, sans s'endetter davantage, alors on a pris des animaux en pension, et puis on a fini par en acquérir. La pression économique sur les agriculteurs est forte parce qu'on doit obtenir un bon rendement dans de petites échelles de temps. Comme c'est un processus qui ne peut pas être accéléré, c'est pour ça qu'on a tendance à vouloir prendre de l'expansion rapidement pour l'augmenter, mais c'est virtuel parce que ça vient aussi avec une augmentation de l'endettement. En fin de compte, le gain d'efficacité profite à ceux qui gravitent autour de nous. C'est une erreur que j'ai commise: l'ennemi de l'agriculteur, c'est l'endettement et le court terme.





Comme on le voit sur la murale qu'a fait Miguel Forest, c'est une affaire de famille et même notre chien y est représenté!

Pourquoi avoir axé ton plan d'affaires autour des veaux ?

Ce sont des animaux qui demandent une présence le matin et le soir qui nous permettait de travailler à l'extérieur de la ferme. Ils permettent aussi un environnement de travail familial sécuritaire, parce qu'ils ne sont pas dangereux. Les enfants ont été élevés au milieu d'eux et ont toujours participé aux activités agricoles. On n'en serait pas là sans eux! Comme on le voit sur la murale qu'a fait Miguel Forest, c'est une affaire de famille et même notre chien y est représenté! À l'origine, on élevait des veaux de lait, mais on a arrêté depuis 2 ans parce qu'on était concurrencés par des structures beaucoup plus grosses. Maintenant, on partage notre temps entre le démarrage et l'élevage de veaux de grain, la vente d'embouche et la production de céréales.

Comment décrirais-tu la charge mentale liée à l'élevage ?

Ça se vit à toutes les heures, à toutes les minutes! C'est une grosse responsabilité de prendre soin de ses animaux et ils rendent tout ce qu'on leur donne. Si tu les négliges, tu n'auras que des problèmes par la suite.

Pour la conciliation travail-famille, c'est pas facile à la ferme. On a déjà pris des vacances en famille pour aller à Walt Disney, mais habituellement, il faut que ma conjointe et moi, on alterne pour que quelqu'un puisse s'en occuper, sinon partir plus d'une journée est impensable. Travailler sur une ferme, ça exige une vraie discipline, mais elle reste toute la vie!

Y a-t-il des moments où tu aurais voulu tout abandonner ?

Bien sûr. Mais dans ce temps-là, on se repose et on recommence le lendemain en se disant que c'était une mauvaise journée!

Enfin, c'est quoi selon toi qui fait un bon agriculteur ?

C'est quelqu'un qui observe beaucoup, qui pose des questions, et qui se renseigne. Il faut savoir bien s'entourer! Je considère qu'un bon agriculteur et qu'un bon agronome, c'est la même chose: l'observation, les questions, les hypothèses... La notion scientifique est naturellement plus présente qu'avant et l'information est beaucoup plus accessible. À notre époque, on allait à la bibliothèque quand on avait besoin de réponses, maintenant il suffit de pironner, c'est un charme!



MURALE PEINTE
PAR L'ARTISTE
HÉLÉNOIS
MIGUEL FOREST

@MIGUELFORREST.COM

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Un grand merci pour vos contributions pour la chaudière électrique

Au nom des membres de l'assemblée de fabrique, il me fait plaisir de remercier sincèrement ceux et celles qui ont fait un don afin de procéder au remplacement de notre chaudière électrique qui avait malheureusement rendu l'âme après des années de loyaux services. Grâce aux contributions des personnes et des organismes de notre communauté, nous avons pu effectuer ces travaux avec un minimum d'impact sur le budget de la paroisse en récoltant une somme de 9 000 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Nous vous faisons part des prévisions budgétaires de la fabrique pour l'année 2023, telles qu'adoptées par l'assemblée de fabrique. Vous constaterez qu'elles sont déficitaires comme c'est le cas depuis plusieurs années. Nous avons encore des surplus qui nous permettent d'absorber ces déficits annuels. Mais vous comprendrez aisément que cela aura des limites dans le temps. Il nous faudra très bientôt réfléchir collectivement à l'avenir de notre église.

En plus de la générosité des paroissiens et des paroissiennes qui contribuent à la capitation et aux quêtes dominicales, nous pouvons également compter sur une équipe de bénévoles qui effectuent le travail autrefois assuré par du personnel rémunéré.

Pierre Jobin,
président de l'assemblée de fabrique

RECETTES

Quêtes à l'église	14 200,00 \$
Capitation et C.V.A.	13 000,00 \$
Dons, part de Dieu, legs et souscription	9 200,00 \$
Activités de financement	2 000,00 \$
Intérêts et revenus de placement	1 640,00 \$
Divers	1 775,00 \$
Ministère occ. et remb. de salaire	0,00 \$
Autres remboursements	1 690,00 \$
Subventions	0,00 \$
Ventes d'immeubles	5 000,00 \$
Locations	1 675,00 \$
Formation à la vie chrétienne	100,00 \$
Fraternité et engagement social	2 800,00 \$
Total des recettes	61 750,00 \$

DÉBOURSÉS

Salaires et bénéfices d'emploi	14 090,00 \$
Cotisation salariale et remb. de salaire	13 050,00 \$
Frais de déplacement et de représentation	550,00 \$
Assurances, entretien et dépenses courantes	18 058,00 \$
Énergie	11 200,00 \$
Acquisitions et travaux majeurs	5 000,00 \$
Prières et célébrations	6 110,00 \$
Formation à la vie chrétienne	100,00 \$
Fraternité et engagement social	5 400,00 \$
Administration	3 002,00 \$
Contribution aux services diocésains	580,00 \$
Activités de financement	800,00 \$
Divers	1 500,00 \$
Total des déboursés	79 440,00 \$

DÉFICIT

17 690,00 \$

Liquidité estimée au 1 ^{er} janvier	149 010,00 \$
Liquidité estimée au 31 décembre	131 320,00 \$

CIMETIÈRE

Recettes	4 820,00 \$
Déboursés	4 800,00 \$
Excédent des recettes	20,00 \$

Liquidité estimée au 1 ^{er} janvier	20 720,00 \$
Liquidité estimée au 31 décembre	20 740,00 \$

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

DÉVOILEMENT DES GAGNANTS DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Nous sommes désolés du contretemps pour le dévoilement des gagnants du concours de décorations de Noël.

VOICI LES GAGNANTS DE L'ÉDITION 2022 DU CONCOURS :

- **Pour le choix du jury:**
Roxanne Gosselin-Dussault et Jean-Simon Lefrançois
- **Pour la catégorie Père Noël:**
Marie-Noëlle Santerre et Michel Beaulieu
- **Pour la catégorie Bonhomme de neige:**
Lorry Morin et Mathieu Ouellet
- **Pour la catégorie Sapin de Noël:**
Jennifer Richard et René Ouellet

Chaque gagnant se mérite un prix de 50 \$ en bons d'achat de la municipalité. Félicitations aux gagnants!

Le comité de développement



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-HÉLÈNE

LE LUNDI 15 MAI 2023 DÈS 19H30
SALLE MUNICIPALE

TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE À ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA. LES MEMBRES DU COMITÉ VOUS PRÉSENTERONT LE BILAN DES ACTIONS DE L'ANNÉE 2022-2023.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS À NOUS SOUMETTRE OU QUE VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER, VOUS POUVEZ CONTACTER DAMIEN TARIS PAR TÉLÉPHONE AU 418-492-6830 POSTE 23 OU PAR COURRIEL : DEVELOPPEMENT@SAINTE-HELENE.NET

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 MAI 2022;
4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023;
5. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2022-2023;
6. PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2023-2024;
7. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS-TRICES;
8. ÉLECTIONS;
 - 8.1 NOMINATION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ÉLECTION;
 - 8.2 NOMINATION D'UN.E SECRÉTAIR.E D'ÉLECTION;
 - 8.3 OUVERTURE DES ÉLECTIONS;
9. PÉRIODE DE QUESTIONS;
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE.



VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER DANS UN COMITÉ QUI MISE SUR LA COLLABORATION, L'ENTRAIDE ET LE MIEUX-ÊTRE DES GENS DE LA MUNICIPALITÉ? NOUS AVONS UNE PLACE POUR VOUS! LE COMITÉ EST À LA RECHERCHE DE PERSONNES QUI VEULENT S'INVESTIR EN AYANT UN PEU DE TEMPS À DONNER. RENCONTREZ-NOUS LE 15 MAI PROCHAIN OU COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT AVEC DAMIEN POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE!



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

ASSEMBLEE GENERALE

Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration du Club Rayon d'Or des 50 ans et + de Sainte-Hélène convoquent ses membres pour assister à l'assemblée générale, le dimanche 30 avril 2023, 10 h 30, au 529-B, rue de l'Église Nord, Sainte-Hélène.

Tout membre actif qui désire poser sa candidature doit la faire parvenir cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, à la secrétaire du club. Un déjeuner gratuit suivra cette réunion et un petit souvenir du 50^e anniversaire de fondation du club vous sera remis.

Réservation:

Diane, prés.: 418 492-5371

Jocelyne, v-prés.: 418 492-7171

Yolande, sec.: 418 283-2447

N'oubliez pas notre prochain dîner mensuel, le 4 mai 2023, au local.

RAPPEL

Nous invitons les membres et non-membres à une séance d'information sur l'utilisation d'ACCÈS D qui sera donnée par une formatrice de Desjardins, le vendredi 28 avril 2023, de 13 h à 14 h 30, dans un local du Domaine des Pivoines.

Voici les sujets abordés: Comment faire des virements? Comment déposer un chèque avec votre téléphone, sortir un spécimen de chèque, programmer des paiements autorisés, etc. Apportez votre téléphone, tablette ou portable pour pratiquer en direct.

Étant donné la fermeture de la succursale de Ste-Hélène, nous vous suggérons fortement de profiter de ces informations pour vos transactions futures. Réservez cette date dans vos agendas et bienvenue à tous.

Pour infos: Yolande au 418 283-2447 et Jocelyne au 418 492-7171.

Notre club fête ses 50 ans cette année

Nous invitons les membres anciens et actuels à nous faire parvenir photos, souvenirs, anecdotes ou autres pour que nous puissions faire un montage de ces 50 ans d'activités.

Nous comptons sur votre participation afin de souligner le travail de toutes les équipes qui ont collaboré au bon fonctionnement de notre organisme depuis 1973, année de la fondation.

Pour infos: Diane, présidente, 418 492-5371 ou Jocelyne, vice-présidente, 418 492-7171.

Le conseil d'administration

SAINTE-HÉLÈNE EN IMAGES



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE : C'EST MAINTENANT OFFICIEL

Lors de sa dernière rencontre, le conseil d'administration a décidé de modifier les heures d'ouverture de façon permanente. La bibliothèque sera désormais ouverte de 18 h 30 à 20 h tous les mardis et jeudis.

DES NOUVEAUTÉS

Notre super équipe bénévole d'informatisation, Normande Castonguay et Céline Roy, a récemment informatisé des livres qui nous ont été donnés. Ils ont été placés en vedette sur l'étagère derrière le comptoir de prêt. Passez faire un tour!

SUGGESTIONS DE LECTURE

Shuni de

NAOMI FONTAINE

C'est une longue lettre que Naomi Fontaine écrit à Shuni, Julie de son vrai nom. Son père, pasteur, travaillait dans la communauté d'Uashat et Naomi s'était lié d'amitié avec elle. Puis, toute la famille de Shuni était partie, les filles s'étaient promis de s'écrire, mais ne l'avaient jamais fait. Plusieurs années plus tard, au moment où Shuni annonce

qu'elle reviendra dans la communauté pour y travailler, Naomi décide de lui écrire et de lui parler des gens de cette communauté, de ce qu'ils vivent, des relations qui les unissent, des préjugés dont ils et elles sont victimes, des effets du colonialisme, du chemin qu'ils et elles entrevoient vers l'autodétermination... Vous trouverez également quelques extraits en langue autochtone (n'ayez crainte, il y a aussi la traduction). Naomi Fontaine a déjà écrit deux romans : Kuessipan, qui a été adapté pour le cinéma, et Manikanetish que l'auteure a adapté pour le théâtre et qui a été présenté chez Duceppe le mois dernier, toute la distribution étant composée d'autochtones.

Disponible à la bibliothèque et en version numérique

Le mage du Kremlin

DE GIULIANO DA EMPOLI

C'est un roman qui m'a bouleversée au plus haut point. Un ancien conseiller de Vladimir Poutine raconte comment ce dernier, ancien agent du FSB (agence qui a remplacé le KGB), est devenu dirigeant du Kremlin, comment il s'est maintenu au pouvoir et comment le chaos, en Russie comme ailleurs dans le monde, lui permet de se maintenir en place et d'étendre son emprise sur le monde. Difficile d'entrevoir une fin pacifique des conflits, présents et futurs, avec le portrait que nous présente l'auteur, qui est essayiste et dont c'est le premier roman. Une lecture passionnante, dérangement, éclairante, qui donne froid dans le dos.

Disponible en version numérique ou sur demande spéciale



Créer des liens et être bien entouré.es

Du 1^{er} au 7 mai se tiendra la semaine de la santé mentale. Dans ce contexte, Santé mentale Québec nous propose de créer des liens en faisant partie d'une société accueillante, en développant et en nourrissant des relations qui font du bien, en ayant des activités, des projets, en défendant des causes ensemble, en recevant du soutien dans notre cheminement et en apportant aux personnes qui nous entourent, en sachant qu'on peut compter sur quelqu'un.e et que quelqu'un.e peut compter sur soi, en créant des réseaux sociaux forts tant pour les individus que pour les communautés. Pour plus de renseignements: etrebiendanssatete.ca.

Thérèse Ouellet,
responsable de la bibliothèque



DE BOIS DEBOUT, JEAN-FRANÇOIS CARON

JE SUIS RESTÉE HABITÉE PAR MA LECTURE DU LIVRE DE BOIS DEBOUT. À MI-CHEMIN ENTRE LE ROMAN ET LE THÉÂTRE, IL EST ÉCRIT AVEC UNE GRANDE SENSIBILITÉ. DÉFINITIVEMENT ADRESSÉ AUX VIVANTS, IL EXPLORE CETTE QUESTION : APRÈS AVOIR VÉCU UNE TRAGÉDIE, COMMENT FAIT-ON POUR RESTER DEBOUT?

**Coiffure
Expression enr.**

282, Principale Est
Ste-Hélène QC G0L 3J0
418 492.9236
Ginette Landry, prop.



*En action pour
les gens de chez nous!*

**BERNARD
GÉNÉREUX**
DÉPUTÉ / MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA



Puits artésiens C.G. Thériault inc.
198, rue Principale Ouest
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec)
G0L 3J0

*Nous sommes
une entreprise familiale,
3e génération de puitsiers
DEPUIS 1920.*

- Scellement de puits
- Pompes à eau
- Vente-Installation-Service
- Hydro-fracturation
- Nettoyage &
- Approfondissement de puits.

Tél.: 418 492-3777
Sans Frais : 1 888 492-3777
Fax : 418 492-5455
Cell.: Danny : 418 866-0079
Guillaume : 418 866-9078
Courriel : info@puitstheriault.com
site web: www.puitstheriault.com

Domaine Des Pivoines

6000, rue Adélar-Lapointe
Sainte-Hélène QC G0L 3J0
Téléphone : 418 492-6006



**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre.
Services juridiques inc.**

506, rue Taché, Bureau 101 Saint-Pascal G0L 3Y0
Claude Gagnon, notaire **418.492.1441**
Dorisse St-Pierre, notaire **418.492.7294**
Marie-Christine Morneau, notaire **418.492.1441**

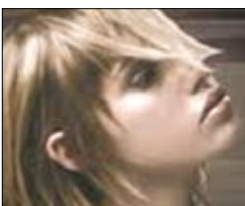
**PME
INTER**

NOTAIRES



Épicerie Charest Inc.

257, Principale – Sainte-Hélène – G0L 3J0
Tony Beaulieu à votre disposition
Vidéo – Nettoyeur – Buffet froid
Pâtisserie – Livraison – Agence SAQ
418.492.2935



Coiffure
signée
Emmanuelle



Rivière-du-Loup
418 860-2999

Sainte-Hélène
418 492-7999